



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ

dans l'académie de Dijon



*Votre conseiller RH
s'engage à vos côtés*

LIEUX D'EXERCICE DES CRHP

- **Côte-d'Or**
Rectorat de Dijon
2 G rue Général Delaborde
21000 DIJON
- **Nièvre**
DSDEN 58
19 place Saint-Éxupéry
58000 NEVERS
- **Saône-et-Loire**
Sud 71 :
DSDEN 71
Cité administrative
Boulevard Henri Dunant
71000 MÂCON
Nord 71 :
Lycée Du Gast / Dumorey
1 rue de la Manutention
71100 CHALON-SUR-SAÔNE
- **Yonne**
DSDEN 89
25 avenue Pasteur
89000 AUXERRE

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour contacter votre CRHP :

- **Côte-d'Or**
Aurélié KOEHRER
rhproximite21@ac-dijon.fr
- **Nièvre**
Lawrence GUILLAUME
rhproximite58@ac-dijon.fr
- **Saône-et-Loire**
Sud 71
Clémence BOXBERGER
rhproximite71@ac-dijon.fr
Nord 71
Gaëlle ARRACHART-FOURIER
rhproximite21-71@ac-dijon.fr

- **Yonne**
Véronique SIMON
rhproximite89@ac-dijon.fr

Afin de faciliter la gestion de votre demande par votre CRH, veuillez préciser dans votre courriel :

- ✦ vos nom et prénom,
- ✦ votre numéro de téléphone,
- ✦ votre lieu de résidence,
- ✦ votre statut,
- ✦ votre corps,
- ✦ votre discipline,
- ✦ votre lieu d'affectation,
- ✦ un bref exposé de votre situation et de l'objet de votre demande.

QU'EST-CE QUE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ ?

La GRH de proximité a pour vocation d'offrir à tous les agents titulaires et non titulaires de l'éducation nationale un accompagnement personnalisé dans leur projet d'évolution ou de mobilité professionnelle, qu'il soit interne ou externe.

QUI EST MON INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ ?

Le conseiller RH de proximité (CRHP) a pour mission de vous recevoir pour vous aider à construire votre projet.

Chaque CRHP exerce ses missions au sein de votre département, pour être au plus proche de vous.

Le premier entretien va vous permettre d'échanger avec le CRHP sur votre parcours, de découvrir les dispositifs mobilisables dans le cadre d'une mobilité professionnelle au sein ou en-dehors de votre administration et d'identifier vos besoins. Vous pourrez évoquer vos perspectives d'évolution professionnelle, vos compétences, vos aspirations, votre situation professionnelle.



D'autres rencontres pourront vous permettre de définir plus précisément votre projet tout en étant accompagné par votre CRHP.

Cette démarche d'accompagnement s'inscrit dans le cadre d'entretiens confidentiels

QUEL ACCOMPAGNEMENT PEUT PROPOSER LE CRHP ?

Le CRHP vous propose un accompagnement personnalisé, adapté à votre demande et qui vous donne des pistes de travail à explorer.

L'objectif de l'entretien n'est pas de vous proposer des postes clefs en main, mais de vous accompagner pour :

- ❖ élaborer votre projet d'évolution professionnelle, adapté au marché de l'emploi et réaliste,
- ❖ identifier vos intérêts et vos valeurs professionnels, vos freins et vos leviers à la concrétisation de votre projet,
- ❖ repérer les besoins en formation,
- ❖ vous aider à concevoir votre CV, votre lettre de motivation ou votre dossier RAEP,
- ❖ simuler des entretiens que ce soit dans le cadre d'une réponse à une offre d'emploi ou un concours.

QUELS SONT LES OUTILS À DISPOSITION DU CRH ?

Le CRHP est un professionnel de l'accompagnement.

Il peut vous accompagner grâce à :

- ❖ des tests de positionnement qui permettent d'effectuer un bilan professionnel de vos compétences,
- ❖ des conventions de stage pour vous permettre une réelle mise en situation,
- ❖ un accompagnement à la lecture d'offres d'emploi,
- ❖ des ateliers d'accompagnement pour la création de votre CV et l'identification de vos compétences,
- ❖ des relations avec des partenaires internes et externes à l'EN.



À noter :

Des réunions d'informations collectives ont lieu sur vos territoires.

Ces temps d'échanges constituent une première approche pour vous présenter globalement toutes les étapes et dispositifs propre à une démarche de mobilité et d'évolution professionnelle.

Ces temps collectifs permettent également de répondre à vos premières questions.

N'hésitez pas à demander à votre conseiller RH de proximité les dates et lieux afin d'y participer.